

exécuter la tâche. Nos brise-glace étant fort occupés à l'heure actuelle, nous avons proposé aux intéressés d'autres moyens de transporter les marchandises.

M. Robichaud: C'est un supplément de frais pour la société en cause.

LA FAMILLE ROYALE

PRÉSUMÉE INTENTION DE PUBLIER UN COMPTE RENDU INTIME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais poser au premier ministre une question se rapportant à l'avis publié par le *Star* de Toronto suivant lequel ce journal ferait paraître un compte rendu intime et révélateur de l'activité de la maison de la reine. Le gouvernement envisage-t-il de prendre une mesure analogue à celle qu'a prise la Couronne, en Angleterre, qui a contesté devant les tribunaux le droit d'un journal anglais de publier un tel compte rendu?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Non.

LE COMMERCE

LA RUSSIE—DÉCLARATION AU SUJET DE LA PROLONGATION D'UN ACCORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en sont les négociations avec l'URSS en vue de prolonger l'accord entre le Canada et l'Union soviétique sur le blé et le commerce? Le ministre peut-il nous dire si nous pourrions fournir la quantité de quinze millions de boisseaux prévue par le passé?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je remercie l'honorable député de son préavis. Le présent accord sur le commerce entre le Canada et l'URSS, accord aux termes duquel l'URSS s'est engagée, entre autres choses, à acheter annuellement au moins 400,000 tonnes de blé, soit environ 15 millions de boisseaux ainsi qu'il a été mentionné, se terminera à la fin du mois de février. Des discussions préliminaires entre des représentants des deux pays se poursuivent actuellement à Ottawa en vue d'en arriver à un renouvellement de l'accord sur le commerce. Parmi toutes les denrées que nous voulons exporter à l'URSS, nous attachons toujours une grande importance au blé. Même si j'ai bon espoir qu'on en viendra à une entente satisfaisante, je ne suis en mesure de faire aucune prédiction au sujet du résultat des négociations qui se poursuivent actuellement.

LA DÉFENSE NATIONALE

PRÉSUMÉS EMPLACEMENTS DES BASES DE FUSÉES ANTI-AÉRIENNES BOMARC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Je désire poser une question au ministre de la Défense nationale. Bien que je reconnaisse qu'il n'est pas souhaitable de révéler l'emplacement exact de certains types d'installations destinées à la défense, étant donné l'importance de la question, je voudrais savoir si le ministre peut maintenant confirmer la nouvelle de toute la *Presse canadienne* qui a été publiée par tout le pays la semaine dernière et selon laquelle l'une des deux bases de fusées anti-aériennes Bomarc devant être édifiées au Canada sera située près de North-Bay.

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Je remercie l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. Je lui répondrai que plusieurs emplacements situés dans le nord de l'Ontario et du Québec, y compris celui qu'il a mentionné, ont été examinés et que des analyses de la nature du sol ont été faites pour divers projets touchant la défense. Aucune décision ne peut être prise avant que tous les rapports aient été reçus et étudiés.

De toute manière, nous n'avons jamais eu pour habitude d'annoncer l'emplacement précis et l'objet des installations destinées à la défense.

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le vendredi 16 janvier, sur la motion de M. W. H. Jorgenson, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): En prenant part à ce débat, monsieur l'Orateur, je dois d'abord, comme la Chambre s'y attend, féliciter les motionnaires de l'Adresse (MM. Jorgenson et Fortin). Je le dis très sincèrement. A ce qu'il m'a semblé, le motionnaire, l'honorable député de Provencher, s'est exprimé en termes réfléchis et mesurés et avec autant d'objectivité qu'on pouvait s'y attendre dans une telle situation. Je le félicite très sincèrement d'avoir bien amorcé ce débat.

Je tiens aussi à féliciter l'honorable député de Montmagny-l'Islet, d'autant que c'était là son premier discours. Il a parlé avec conviction et éloquence, et, à la fin de son discours, il a fait un appel à l'unité nationale qui a sans doute touché chacun des membres